



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 191

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160349

**Direction en charge :** Animation, Jeunesse et Vie Associative

**Objet :** Attribution de subventions à diverses associations organisatrices d'événements contribuant à l'animation de la Ville. Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 22/04/2016

**Compte rendu affiché le :** 03/05/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

**Absents :**

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 191

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160349

**Direction en charge :** Animation, Jeunesse et Vie Associative

**Objet :** Attribution de subventions à diverses associations organisatrices d'événements contribuant à l'animation de la Ville. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La municipalité, dans le cadre de son plan de mandat, a inscrit l'animation de la ville qu'elle soit d'initiative municipale ou associative, comme un axe fort d'attractivité du territoire et de lien social.

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans ce contexte de développement de la programmation socio-culturelle locale, trois projets associatifs ont été proposés qui présentent dans des domaines très divers, un réel intérêt pour les publics stéphanois.

□ **Contenu :**

Pour la réalisation de ces projets, il est proposé l'octroi des soutiens financiers suivants :

Nom	Objet de la demande	Subvention 2016 proposée
Loire Elégance Beauté	Organisation sélection régionale concours Miss France	2.400,00 €
Rupisciciens en Fête	Organisation de Rochefest	4.000,00 €
Sou des Ecoles de Rochetaillée	Organisation du Carnaval	500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>6.900,00 €</b>

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 6.900,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	6.900,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 6.900,00 €

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 chapitre 65 article 6574
<b>Résultat du vote :</b> 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Lionel BOUCHER</b>